

Journées espèces exotiques envahissantes – Tours 2013

L' Erismature rousse *Oxyura jamaicensis* ou quand la survie d'une espèce autochtone est menacée par l'introduction d'une proche cousine...



Présenté par Jean-François Maillard et Vincent Fontaine

Avec l'appui scientifique d'A Caizergues et JB Mouronval

Problématique générale

L'Erismature rousse, petit canard plongeur des Amériques introduit en Europe, menace par hybridation une espèce autochtone l'Erismature à tête blanche.

Les Etats se mobilisent pour retirer du milieu naturel cette espèce.



Description générale de l'E. rousse



- Petit canard plongeur (taille d'une sarcelle)
- Profil du bec concave
- Queue à plat ou dressée
- Dimorphisme marqué
- Temps d'immersion 15-20 sec



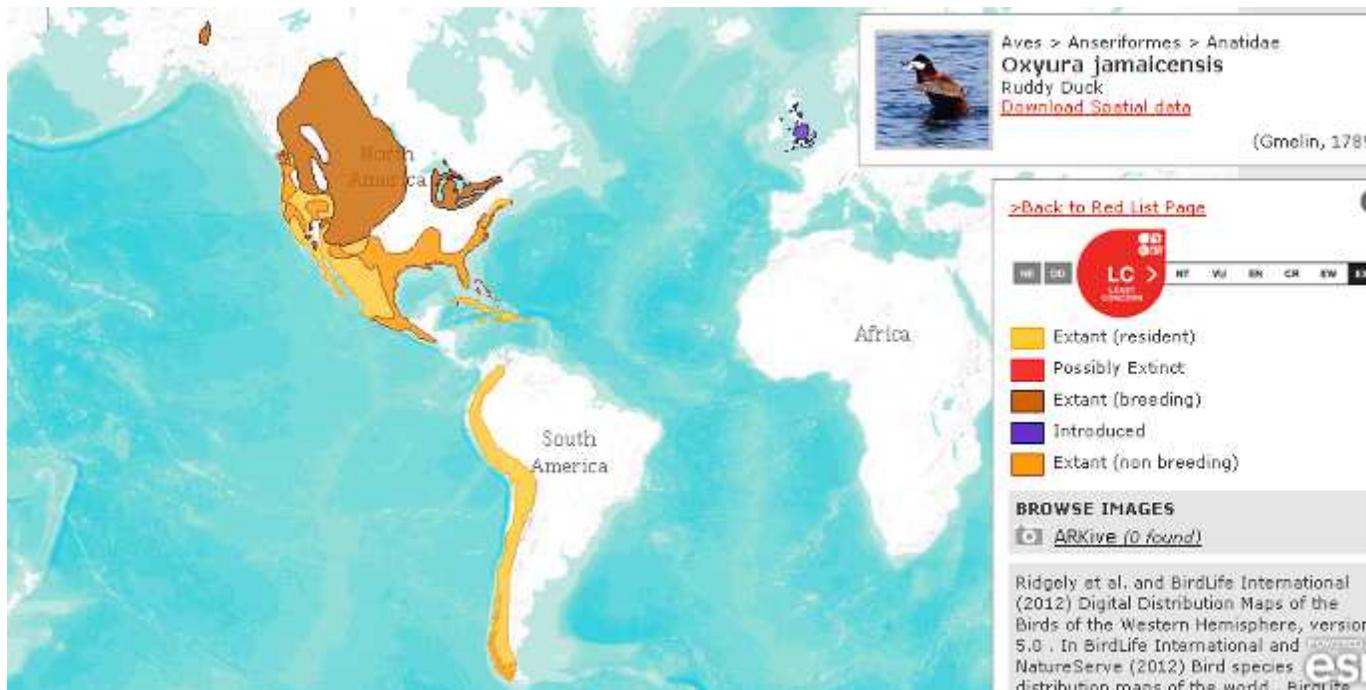
Habitats, reproduction, régime alimentaire de l'E. rousse

- Nidification: marais d'eau douce, lacs, étangs avec végétation émergente
- Ponte: 4 à 12 œufs / Incubation : 22-26 jours / poussins nidifuges pouvant voler au bout de 42 à 49 jours
- Parasitisme
- Hivernage: lacs, lagunes saumâtres et estuaires
- Régime: macro invertébrés et plantes aquatiques



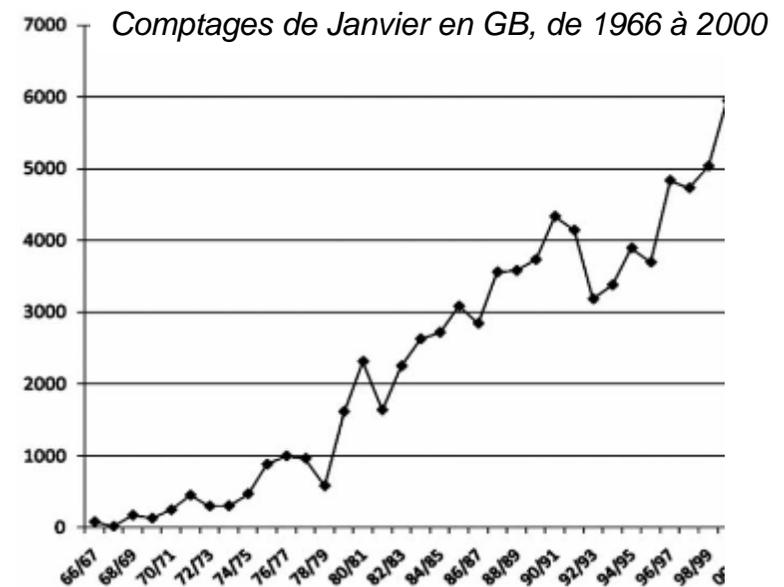
Répartition de l'E. rousse

- Originaire des Amériques
- Environ 500 000 individus
- En diminution mais statut « non préoccupant »



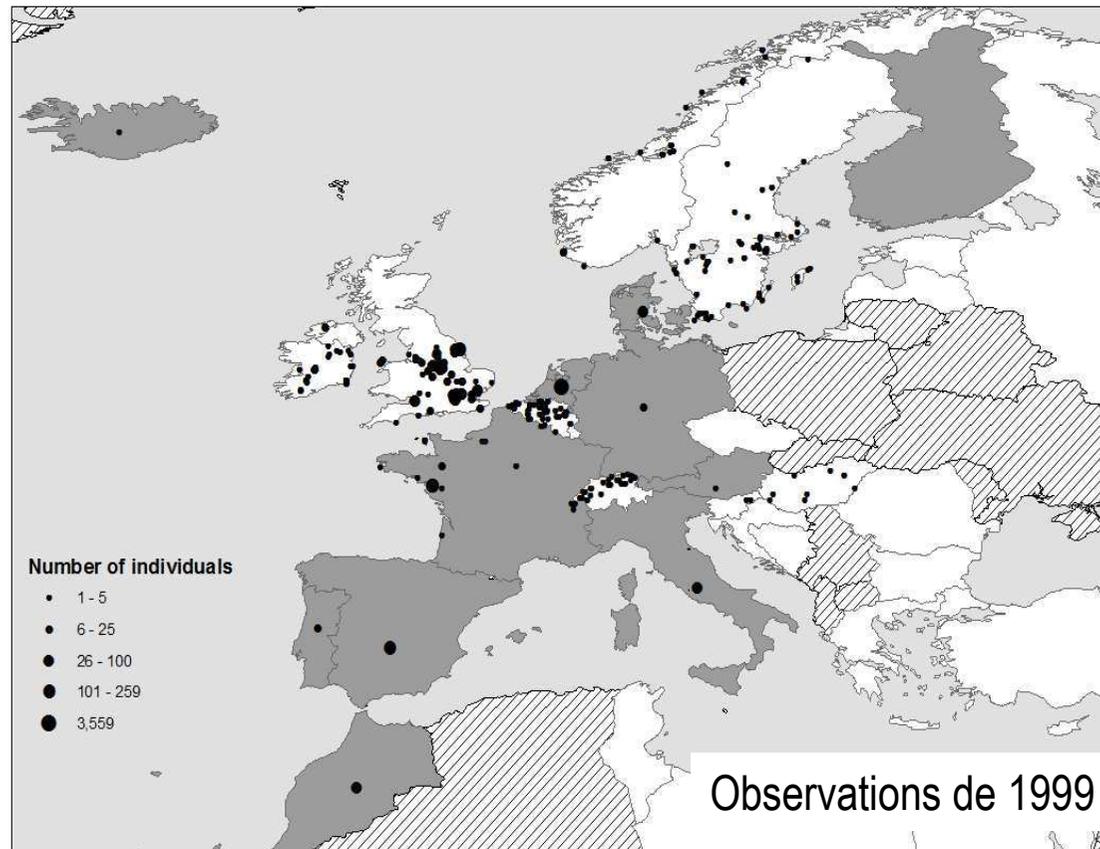
L'Erismature rousse en Europe

- Espèce ornementale en Europe
- Introduite en captivité en Grande-Bretagne dans les années 1940 par une ONG qui gère des parcs animaliers
- Des jeunes nés en captivité s'échappent dans les années 1950
- Ces oiseaux s'adaptent à l'environnement britannique : la reproduction est constatée en milieu naturel en 1960, il y a 6 couples en 1965.
- Croissance exponentielle de l'espèce



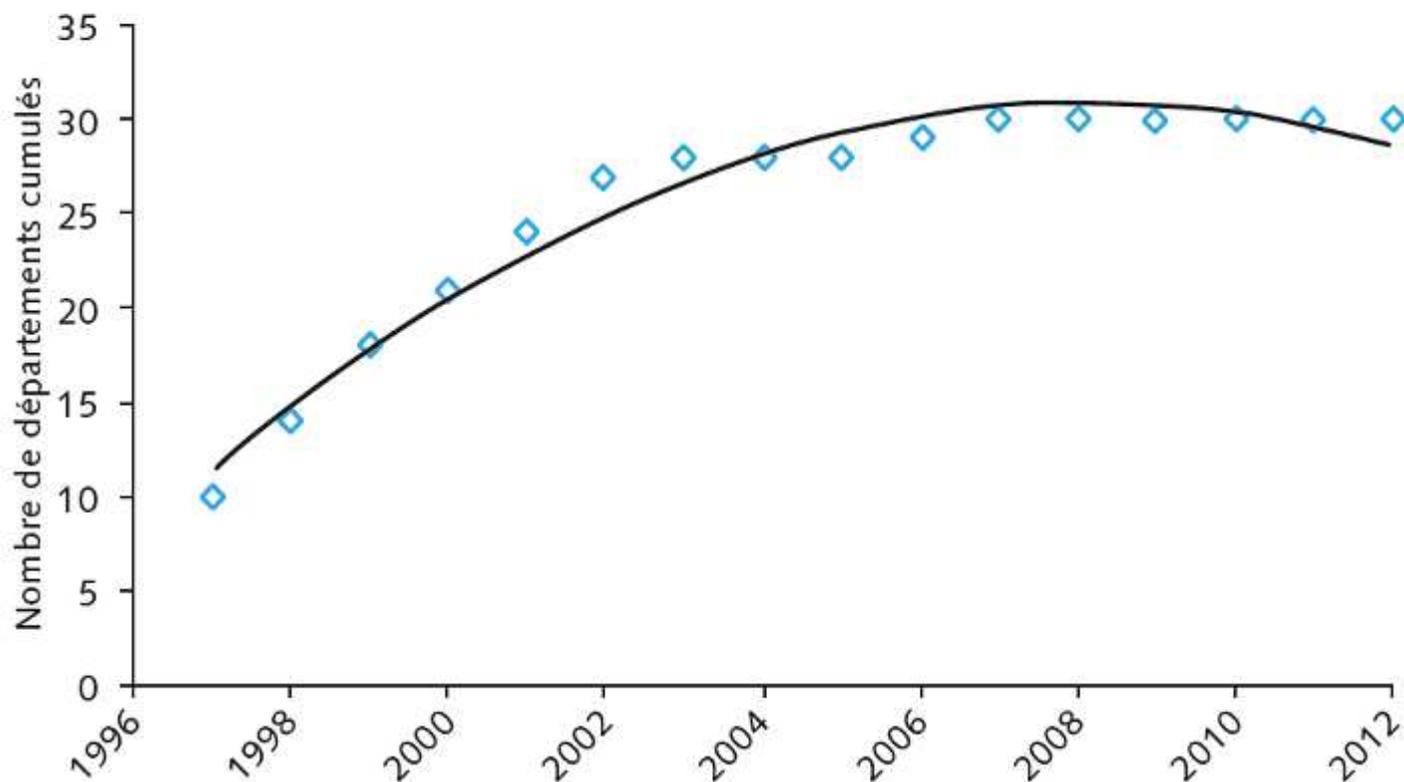
L'Erismature rousse en Europe

Diffusion et expansion de l'espèce dans les autres pays européens depuis la GB



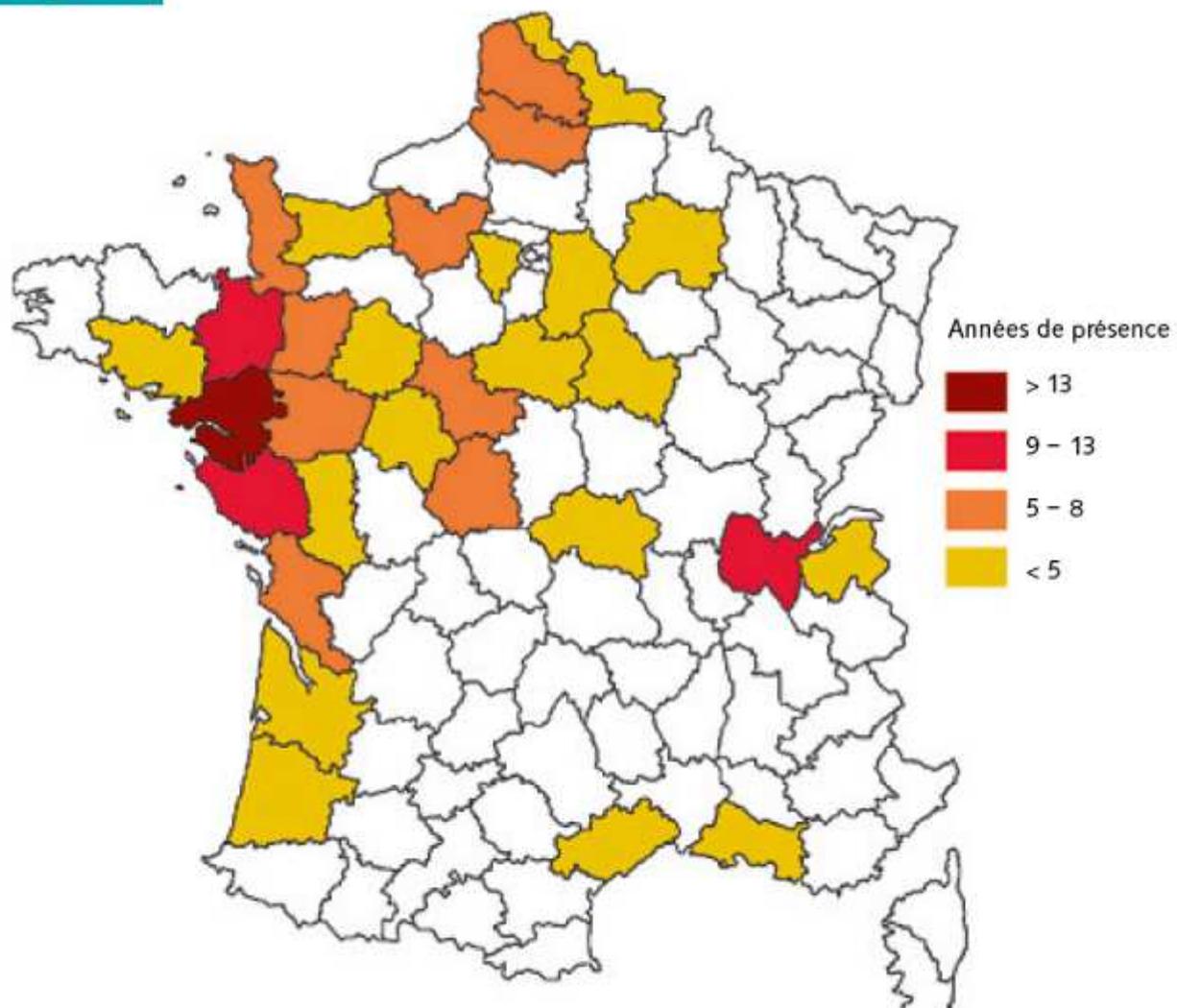
L'Érismature rousse en France

Figure 2 Évolution temporelle de la colonisation du territoire français par l'érisma rousse.
Nombre de départements cumulés de présence.



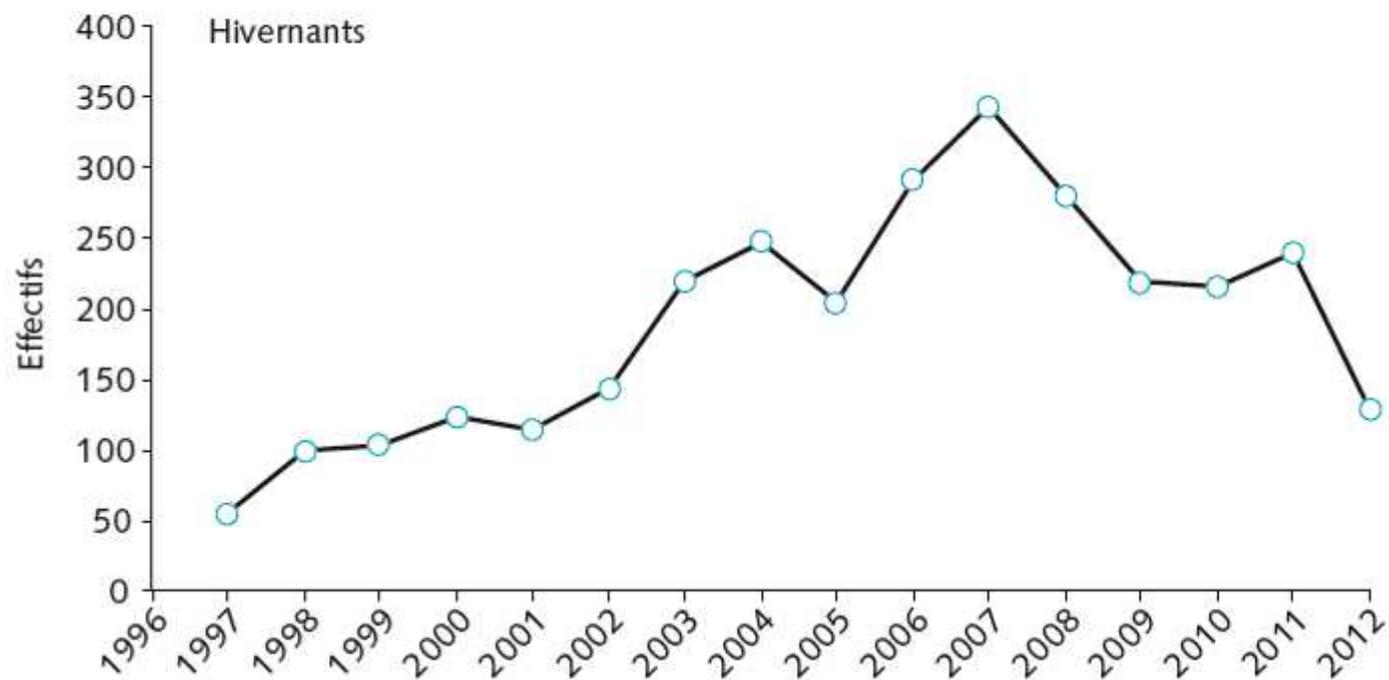
L'Érismature rousse en France

Figure 1 Localisation des observations d'érismature rousse en France depuis 1997.



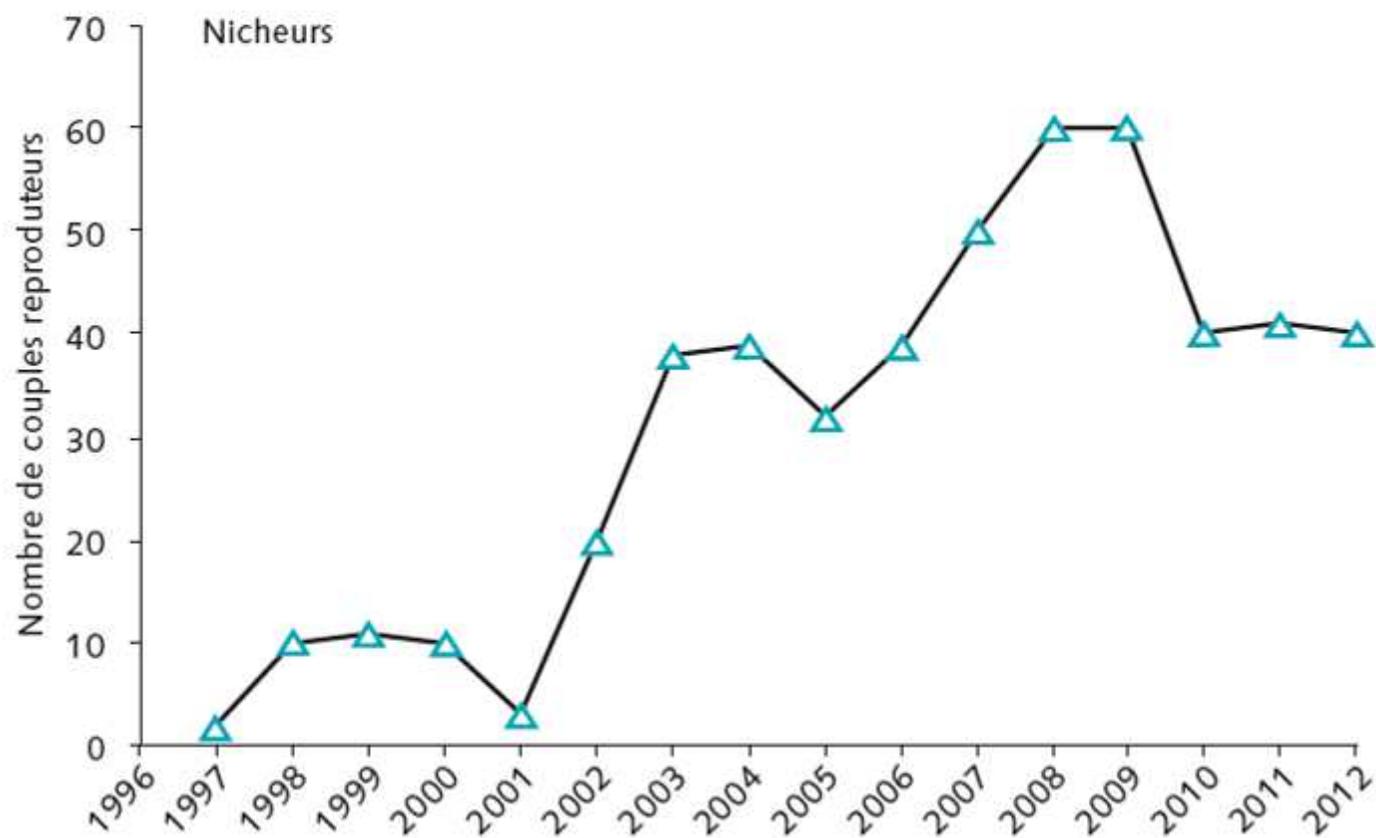
Effectifs hivernants estimés en France

Figure 3 Évolution des effectifs hivernants d'érismanure rousse en France (1997-2012).



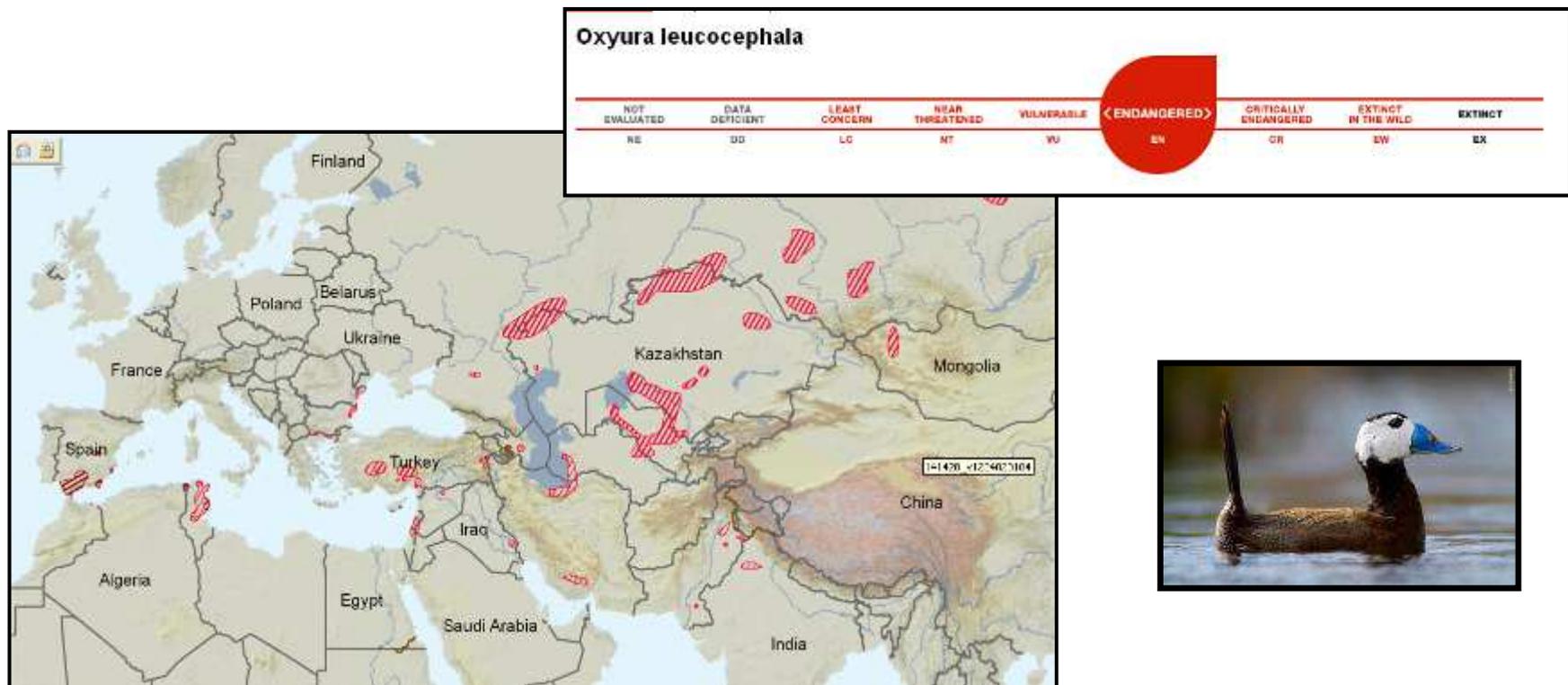
Effectifs reproducteurs estimés en France

Figure 4 Évolution du nombre de couples reproducteurs d'érismaire rousse en France (1997-2012).



La menace sur l'Erismature à tête blanche

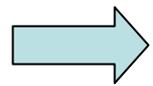
- L'Erismature rousse est observée en Espagne depuis 1983.
- Elle s'y trouve en contact avec l'Erismature à tête blanche, espèce autochtone « en danger ».



La menace sur l'Erismature à tête blanche

Une compétition se met en place entre les deux espèces avec exclusion de l'E à tête blanche et hybridation des deux espèces (descendants fertiles).

Les autorités espagnoles mettent rapidement en place un programme d'éradication de l'érismature rousse à travers l'Espagne (tir de toute érismature rousse et des oiseaux hybrides).



Moteur de la mise en place en Europe de mesures d'éradication de l'Erismature rousse



Un plan européen de lutte et une déclinaison française

Repris dans différents cadres

- **Stratégie européenne dans le cadre de la Convention de Berne (2004)**

Objectif : réduction par an d'au moins 50% des effectifs nationaux hivernants

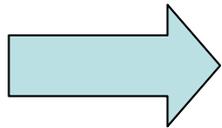
Objectif : éviter de nouveaux relachers dans la nature

- **Recommandation No. 149 (2010) du Conseil de l'Europe sur l'éradiction de l'E Rousse dans le paléarticque occidental**

- **Accords AEWA (resolution 4.5, 2008) sur les espèces d'oiseaux d'eau non indigènes**

Objectifs de la lutte énoncés au niveau international (AWEA 2008)

Recommande fortement à toutes les Parties signalant la présence de populations de l'Érismature rousse, notamment les Pays-Bas et la **France**, de **mettre en place** ou **d'intensifier des mesures d'éradication** complémentaires en vue de prévenir la propagation de l'espèce sur le continent européen et ayant **pour objectif son éradication totale** dans la zone de l'Accord ;



Se traduit par un Plan d'Eradication en Europe (2011-2015) et la mise en place de mesures en France :

- Actions de tirs mises en œuvre dès 1996 par l'ONCFS et les agents assermentés de la RNN de Grand Lieu
- Rédaction d'un plan confié à l'ONCFS par le MEDDE en 2013 pour validation en 2014

Statut de l'espèce en France

- Arrêté du 12 novembre 1996 autorisant la destruction par tir des spécimens de l'espèce Erismature rousse
- Importation interdite sur le territoire de la CITES
- Arrêté du 30 juillet 2010 interdisant sur le territoire métropolitain l'introduction dans le milieu naturel de certaines espèces d'animaux vertébrés
- Article L411-3 du CE: III.- dès que la présence dans le milieu naturel d'une des espèces visées au I est constatée, l'autorité administrative peut procéder ou faire procéder à la capture, au prélèvement, à la garde ou à la destruction des spécimens de l'espèce introduite.

Modes opératoires



Rappel du contexte :

- 1 - une espèce petite et rapidement farouche dotée de capacités à plonger et à nager 15-20s sous l'eau.
- 2 – occupe des plans d'eau de taille variable mais souvent de plusieurs dizaines d'ha
- 3 – une lutte peut engendrer une logistique lourde

Sur le lac de Grand-Lieu, les opérations sont menées par un agent assermenté de la RNN par tir en période de reproduction. Les essais en période hivernale peu concluante et facteur de dérangement des autres espèces

Sur le reste du territoire français, les opérations sont à la charge de l'ONCFS

Modes opératoires

Selon la configuration du site et la période, le mode opératoire peut être variable et adaptable.

	AFFUT	BATTUE
Matériel	<ul style="list-style-type: none">• 22LR silencieux	<ul style="list-style-type: none">• Fusil +grenaille acierRabat avec bateauou canoë
Période	<ul style="list-style-type: none">• Reproduction	<ul style="list-style-type: none">• Hivernage



cadre opérationnel

- Moyens utilisés

➤ armes :

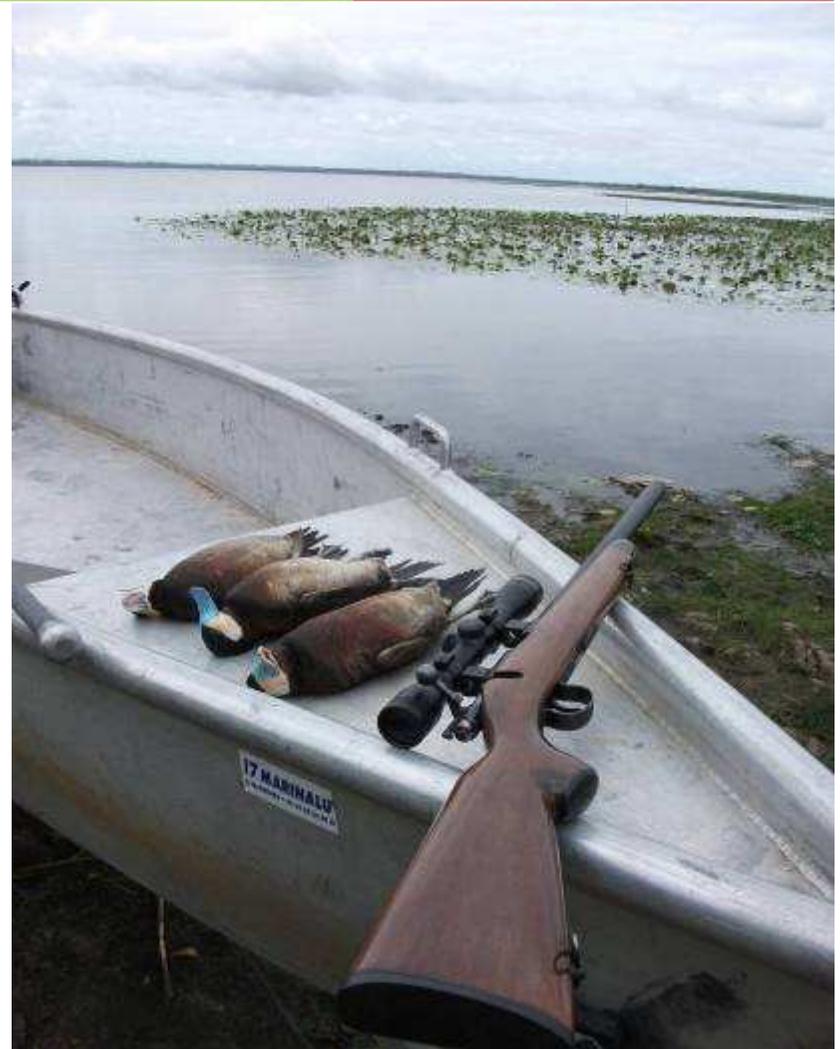
- fusil de chasse
- carabine 22 LR équipée d'une lunette et d'un silencieux

➤ munitions :

- cartouches de chasse, grenaille acier, plomb n° 4/2
- 22 LR subsonic

➤ bateau :

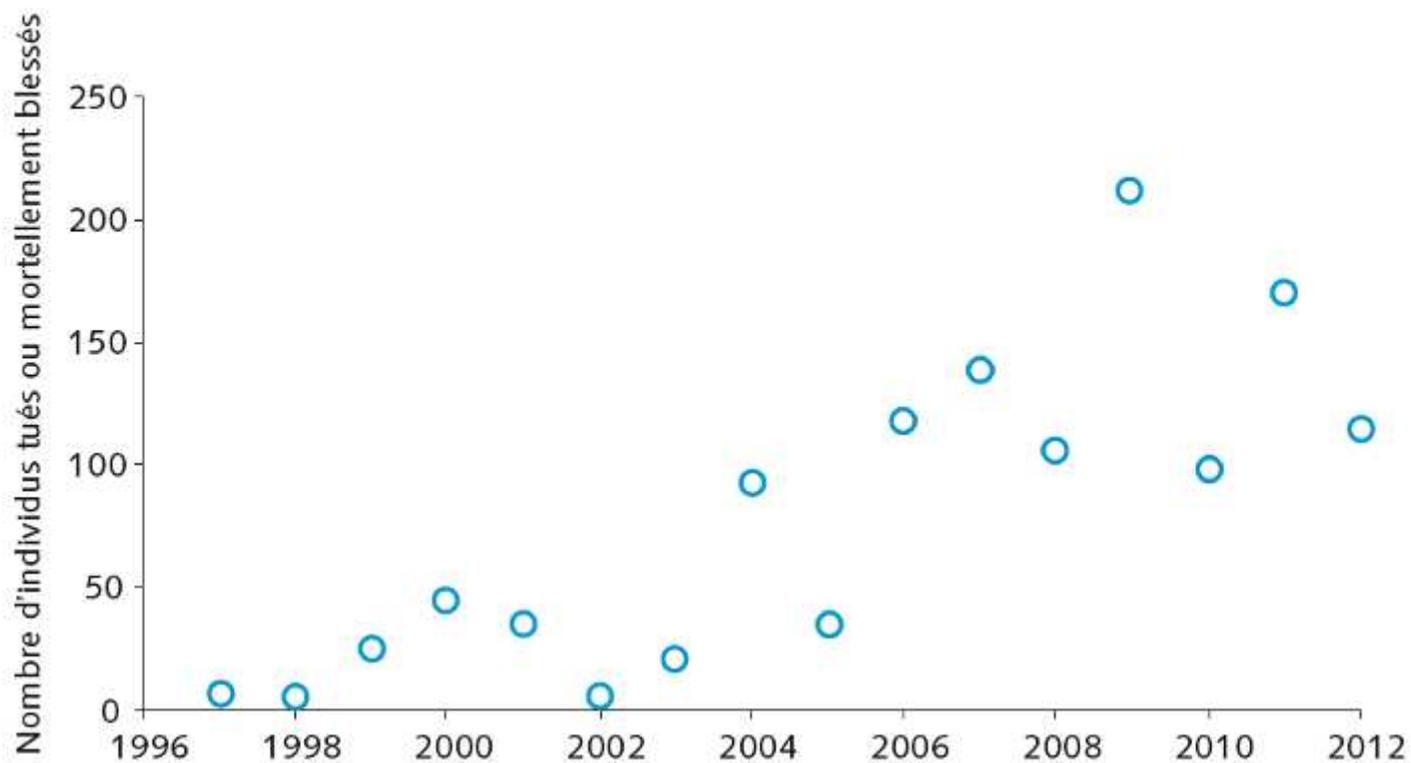
- bateau moteur thermique/électrique, canoë, chaland



Résultats

Figure 5

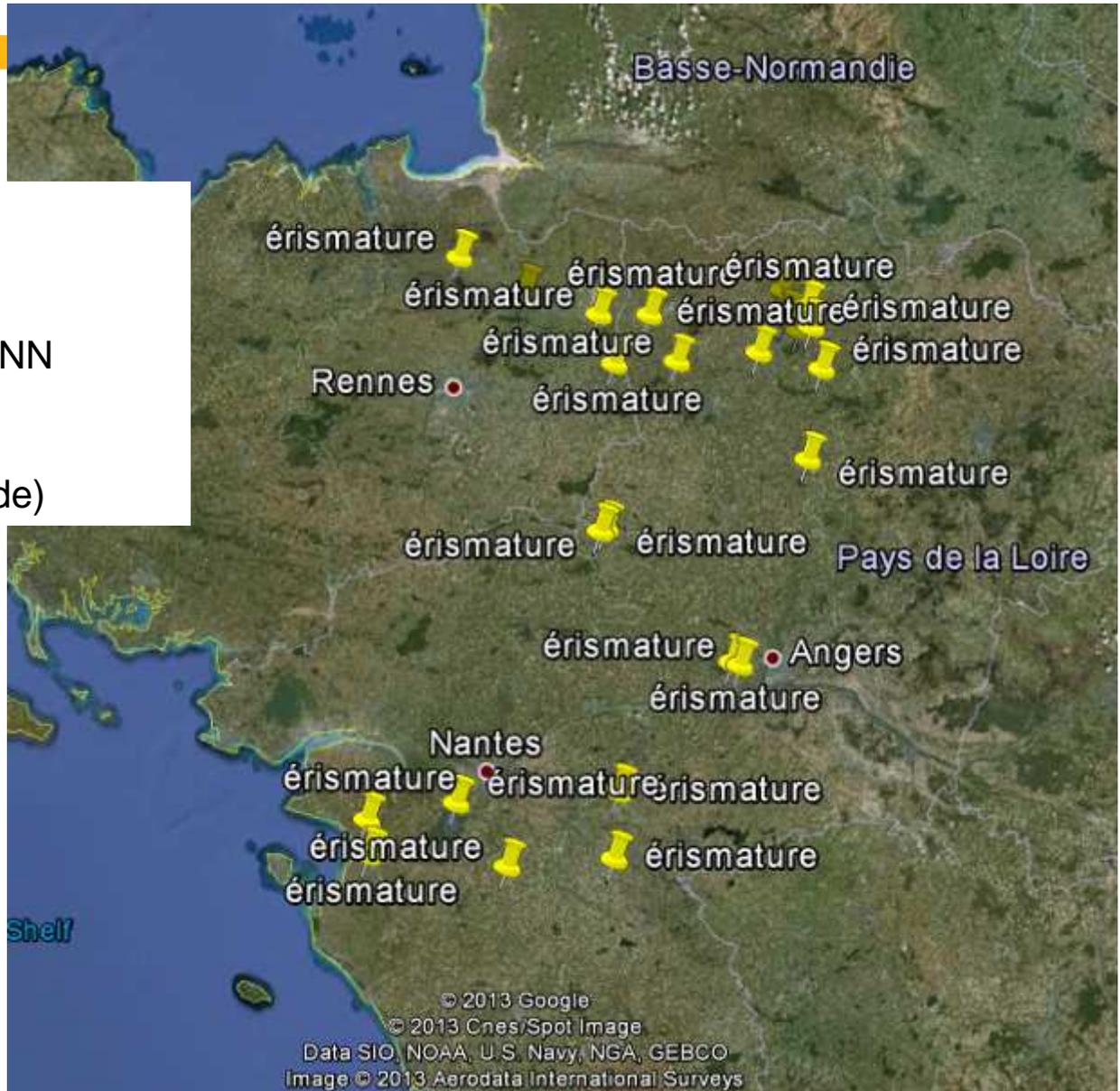
Évolution du nombre d'érismatures rouges tirées en France (1997-2012).



Bilan 2012 en Bretagne et Pays de la Loire

113 érismaures tués

- Ille et vilaine : 13
- Loire-Atlantique : 55 dont 52 RNN
- Mayenne : 43
- Maine et Loire : 1
- Vendée : 0 (étang concerné vide)



Augmenter l'efficacité

Le Plan National de Lutte a pour objectifs d'améliorer la destruction de l'Erismature rousse en influant sur différentes composantes :

- L'utilisation de méthodes complémentaires de lutte (ex : float tub) ou la modification de l'arrêté actuel (de 1996) pour permettre l'usage d'autres méthodes passives (appelants par exemple)
- L'augmentation de la détection des oiseaux par une meilleure connaissance des sites favorables et par la remontée des informations auprès de l'ONCFS en département
- La réglementation, la sensibilisation et l'information des détenteurs légaux d'Erismatures rousses.





Jean-francois.maillard@oncfs.gouv.fr / Vincent.fontaine@oncfs.gouv.fr
Alain.caizergues@oncfs.gouv.fr / Jean-baptiste.mouronval@oncfs.gouv.fr